PANNESSIERES

Une ruralité harmonieuse

BULLETIN N° 24
Janvier 2020

Horaires Ouverture Mairie

Mercredi de 14 H 15 à 18 H 15
Jeudi de 9 H 15 à 12 H 15
Vendredi de 10 H 00 à 12 H 00 et 14 H 30 à 19 H00

SOMMAIRE

- Page 2 :Mot du Maire
- Page 3 : Fête de Noel
- Page 4, Travaux
- Page 6 : Panneaux
- Page 7 : La Chasse
- Page 8 :Dernier Conseil

Le Mot du MAIRE et Vœux du Conseil Municipal

« Ce qui embellit le désert, c'est qu'il cache un puits quelque part »

Plus le désert est aride, rude, sec et sans agrément, plus le puits est caché, plus il sera agréable de le trouver et de se désaltérer à son eau fraiche. Décidément, A.de Saint Exupéry est un optimiste obstiné. Mais qu'est-ce qu'il est bon de savoir qu'après les difficultés, après les soucis et même le malheur, il viendra un moment de douceur, de tranquillité et de paix.

Et nous en avons bien besoin, engagés que nous sommes tous dans ce monde implacable qui malgré tous les bienfaits des sciences et des techniques, nous pousse parfois au désespoir.

Monde de dangers, monde de violence, monde d'exclusion et de repli sur soi qui n'a d'égal dans sa puissance que le bond en avant des techniques de toutes sortes liées à l'informatique, dans ses déviances, sécuritaires ou liberticides qui, aux mains d'un pouvoir mal intentionné, peuvent se révéler dangereuses.

Les relations internationales sont dominées par la volonté de puissance, par le règne de l'argent et par le jeu des grandes nations autour de nous, jeu dont nous ne sommes que les pions malgré ce que l'on veut parfois nous faire croire de notre prétendue force. Qui peut faire plier la Chine lorsqu'elle s'engage dans telle ou telle voie économique, dans telle initiative commerciale ? Qui peut faire plier le président américain lorsqu'il ferme son pays, se désengage des conflits ou en ouvre d'autres ? Quelle est la réelle capacité de l'Europe à faire admettre ses choix en matière de sécurité ou d'écologie ? Le récent conflit entre la Turquie et les Kurdes en est un exemple, tout comme la perte de ces treize soldats engagés au Mali, ou bien encore ce brexit qui trouve pas d'accord ni de mise ne œuvre alors que le peuple anglais l'a voté par référendum le 23 juin 2016. On en vient à douter de l'efficacité de nos députés européens. A cette faiblesse européenne s'ajoute une faiblesse de la démocratie qui ne sait plus régler les rapports entre les hommes et que l'on trouve parfois utilisée à des fins de pouvoir personnel. Plus localement, en France, les difficultés répétées du pouvoir à résoudre les conflits sociaux affaiblissent notre pays, sans que des solutions justes et pérennes ne semblent possibles.

Décidément, le puits dans le désert reste bien caché, et un optimisme béat ne semble pas de mise aujourd'hui. Et pourtant, nous avançons …

A Pannessières, nous avons pu poursuivre notre chemin : accueil de nouveaux habitants, entretien du patrimoine, résorption de la dette. Grace à l'excellent travail des techniciens d'ECLA, nous avons pu résoudre les soucis de ruissellement des eaux et de voirie à La Lième. Demain, la pose de la fibre devrait permettre à chacun de se connecter au cours de 2020. Une étude diligentée par les services du SIAAL concernant le réseau d'assainissement et la station de lagunage est programmée. D'autre part, la réfection du terrain multisport est programmée pour le début d'année.

Cependant, d'autres dossiers n'avancent que trop lentement : les terrains Mouillard par exemple sont toujours en cours d'achat. Et ce retard limite les possibilités de construction dans le village.

Même s'il m'est interdit ici de faire un bilan de la mandature du fait des futures élections municipales, je peux cependant affirmer que ces six années ont été parfois positives. Mais que d'efforts bien inutiles pour apaiser les conflits de voisinage ou le non respect des règles de vie commune… Et parfois sans résultat. De même, nos relations avec ECLA n'ont pas connu de véritable embellie. Si je suis souvent intervenu pour demander à ce que l'on restreigne les dépenses, je n'ai jamais été écouté …

Fort heureusement, le fonctionnement interne de la commune a permis de mener à bien de nombreuses entreprises. Que tous ceux qui se sont investis bénévolement pour que vive le village et la commune trouvent ici ma profonde gratitude. Je remercie notamment les membres du Conseil qui ont su m'aider dans ma fonction, les membres du CCAS et les employés de la commune, les membres des associations et tous ceux qui ont permis nombre de réalisations. Je veux également assurer de ma sympathie les trop nombreuses familles touchées par le deuil ou la maladie.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite à tous les habitants une bonne année 2020, une année qui vous permettra de réaliser vos souhaits les plus chers. Je souhaite également que demain vive Pannessières dans le respect de ce qui fait son charme et son harmonie.

Le maire : M.Monnet.

FETE DE NOEL

Petits et grands Pannessiérois se sont retrouvés samedi 14 décembre pour assister à un spectacle musical proposé par la compagnie Water Please.
Cette année, nous avons voyagé à la découverte des balades celtes et principalement irlandaises où se mêlent légendes, contes, chants, lieux et personnages féériques, avec des instruments tels que la harpe celtique, le bouzouki, le fiddle (violon) ou encore le low-land pipe (cornemuse écossaise)... et avec la participation active des spectateurs (chants, percussions) !

Puis le Père Noël a fait sa traditionnelle apparition, la hotte bien garnie de cadeaux pour les enfants de 0 à 10 ans.

Enfin, un goûter préparé par les membres du CCAS a permis de finir l'après-midi dans la convivialité.

ASSOCIATION LOISIRS ET CULTURE

.

Le renouveau association Loisirs et Cultures

Lors de la réunion du 13 Décembre,le bilan des manifestations ainsi que les comptes ont été présentés.

D'autre part des nouveaux statuts de l'association sont présentés, elle s'appellera (La PANNESSIEROISE) après validation de la préfecture.

Courant 2020, des activités seront présentées (soirée chandeleur, marche pédestre fin avril autour de notre village, fête du village début juillet).
Tous les membres de l'association vous souhaitent de joyeuses fêtes et une bonne année 2020 .

Le président, Christophe MARION

TRAVAUX
Assainissement voirie

On attendait ce chantier depuis quelques années déjà. Devant les maisons Morel, Maillet-Guy et Tonnerre, le chemin de la poste était particulièrement dégradé et les nombreuses « rustines » posées par Benoit ne pouvaient pallier les nombreux « nids de poule ». En temps de pluie, la chaussée se transformait en ruisseau au grand dam des constructions limitrophes. Il fallait donc agir. Mais dans cette zone qui reçoit beaucoup d'eau en période de fortes pluies ou lors des orages, il fallait également revoir les canalisations qui drainent le secteur. Deux compétences d'ECLA, deux services qui se sont enfin entendus pour mener les travaux en même temps. Je voudrais remercier ici les techniciens d'ECLA responsables de ce chantier, Monsieur Eric Bouiller et Monsieur Alexandre Deschamps pour leur esprit de cohésion et pour l'efficacité de leur travail.

Abattage d'arbres

Parfois dangereux, ou en passe de le devenir, la commune a fait abattre de nombreux arbres le long de la route départementale de la Terrasse afin de dégager la vue et les maisons situées en contrebas, maisons parfois menacées par d'éventuelles chutes des frênes malades. De la même façon, les arbres situés sur le terrain communal au dessus de l'oratoire des Vieux Monts, entre les propriétés de Madame Vuillaume et de Monsieur Durand ont été abattus. L'entreprise Juratransbois s'est chargée de l'abattage. Les arbres seront exploités par les affouagistes. Nombreux sont les pannessiérois à nous faire part de leur satisfaction de retrouver une vue plus ouverte de notre village.

Rénovation du lavoir de la Lième

La toiture de l'ancien lavoir était dans un très mauvais état et nécessitait des réparations. Le chantier était prévu depuis 2018 avec une demande de subvention accordée par la préfecture. Au cours de l'été, Benoit et Tim ont démonté les anciennes tôles rouillées ainsi que la charpente métallique. Les deux poteaux en fonte ont été conservés et replacés sur des socles nouveaux. Les murs ont été arasés pour accueillir la nouvelle toiture préparée par Monsieur Laurent Morel. A la mi-novembre, il a installé une superbe charpente taillée et assemblée selon toutes les règles de l'art. Des tuiles sont venues remplacer les tôles et ce qui était un bâtiment peu esthétique est devenu une très jolie construction qui ne dépare pas du style des anciennes maisons de La Lième, aussi bien dans sa couverture que dans sa disposition. Le lavoir servira désormais d'abri bus pour les enfants des écoles, mais aussi de refuge pour les promeneurs surpris par la pluie. Il est prévu d'y installer une table pour parfaire son agencement. Un grand merci à ceux qui ont œuvré pour que ce bâtiment reprenne vie, et à Laurent Morel, homme de savoir-faire, pour le soin et l'esthétique apportés à son ouvrage.

En Bref

Orange déploie le réseau fibre sur tout le territoire d'ECLA, et plus largement sur le département. A Pannessières, l'armoire principale où seront connectées toutes les liaisons vers les habitations est posée. La fibre est installée dans les fourreaux souterrains où passent déjà les cables du téléphone. Par contre, les réseaux aériens ne sont pas encore installés. Ils devraient l'être rapidement, Orange s'étant engagée à terminer la pose du réseau en 2019 et le raccordement aux particuliers en 2020.

Un important projet est à l'étude concernant l'assainissement à Pannessières. Le lagunage devrait être complètement revu et une partie au moins des eaux séparées dans les réseaux : eaux de pluie d'un côté, eaux usées d'un autre, afin de ne pas engorger la future station. Rien n'est encore décidé, sauf une ligne budgétaire de 30 000 € destinée à cette étude dans le budget du SIAAL.

Si vous vous promenez en forêt, vous avez pu constater la fermeture du chemin allant au site de parapente par une barrière assortie d'un cadenas. Chemin privé que le propriétaire à tenu à clore pour des raisons de sécurité et pour éviter que la forêt ne devienne un lieu de rencontres. Par convention, la commune garde un accès à la forêt par ce chemin qui permet l'exploitation des bois.

Panneaux Signalétiques

Des panneaux signalant la présence d'entreprises implantées sur la commune ont été posés aux différentes entrées du village. Le choix de la conception a été validé par le conseil municipal associant l'originalité et l'aspect fonctionnel sur un pancartage communal. La fabrication a été confiée à l'entreprise VISUALIS.

De plus petits panneaux indiquant la direction de chaque entreprise, en accord avec les responsables, sont venus compléter les panneaux signalétiques.

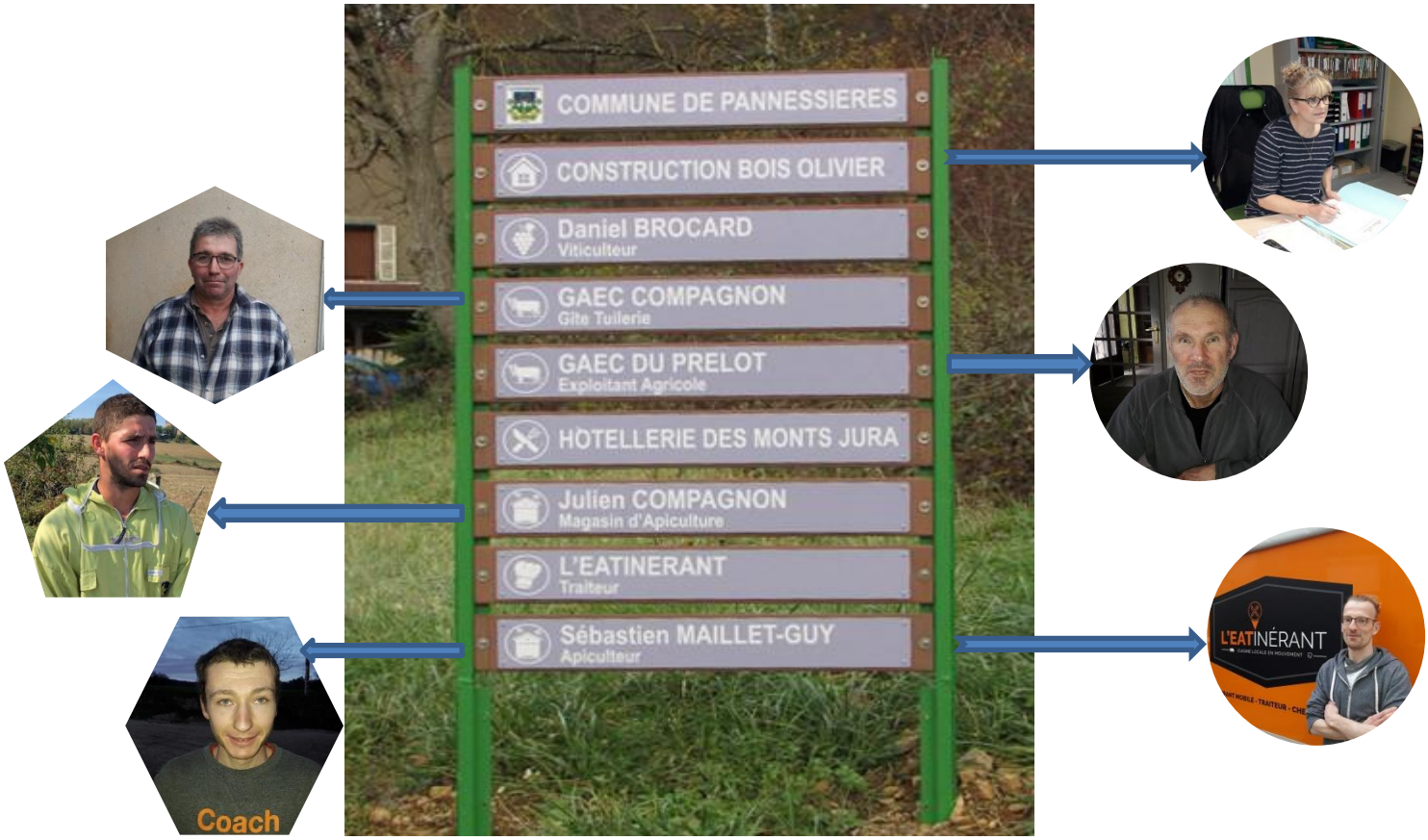

Le Conseil municipal, réuni le 22 Juin 1988, sous la présidence du maire M. Louis Rieux, a pris les décisions suivantes …

Sidarval-ville de Lons-Le-Saunier : construction d'un lac artificiel.

Ces deux organismes, conjointement, veulent mettre un terme aux crues dévastatrices qui causent périodiquement de graves préjudices aux habitations et équipements privés et publics. L'étude hydraulique engagée fait ressortir la construction de quatre bassins écréteurs au lieu dit « Les Combes », terrain dont une partie est située sur le territoire communal. Le Conseil accepte la demande du Sidarval, sollicite « l'utilité publique » pour ce projet ; sollicite la ville de Lons-Le-Saunier d'être mis au courant de l'évolution de ce projet.

Presque trente ans après, nous n'avons rien inventé avec le « dérèglement climatique »

LA CHASSE

C'est dans un nouveau local que la saison a débuté cette année. Onze chasseurs ont adhéré à la chasse communale de Pannessières, rejoints par douze chasseurs de Lavigny dans le cadre d'une entente entre les deux ACCA. Nous souhaitons la bienvenue à Mathieu COMPAGNON qui a rejoint notre grande famille. Nous sommes rejoints régulièrement par des chasseurs invités qui renforcent notre équipe pendant les battues.

Notre plan de chasse pour la saison a été reconduit avec le prélèvement de cinq chevreuils, six lièvres et un chamois. Le sanglier quant à lui n'a pas de limite de prélèvement. Il reste le gibier le plus convoité de la majorité des chasseurs et la difficulté de sa chasse sur le territoire le rend encore plus sollicité. Au terme du troisième mois nous avons réalisé 80% du prélèvement chevreuil et 50% du prélèvement lièvre, ce qui est le signe d'un bon équilibre cynégétique de notre biotope.

Notre ancienne cabane de chasse, marquée par le temps et la simplicité de sa construction, voyait sa dégradation s'accélérer. L'incident survenu du fait de la manœuvre brutale d'un engin forestier a mis un terme à son existence. Nous avons profité de cette situation et confié sa reconstruction à l'entreprise de charpente Manu BONIN de St Didier. Une fois toutes les formalités réunies et acceptées, le bénévolat des chasseurs a été mis à contribution pour prêter main forte au charpentier afin de mettre la cabane hors d'eau et hors d'air avant l'ouverture 2019. Quelques finitions restent cependant à programmer sur l'année 2020. Nous remercions particulièrement la mairie pour sa participation aux frais de terrassement. Naturellement la cabane pourra être mise à disposition de la commune pour d'éventuelles manifestations.

Paradoxalement, aucune aide ne nous a été apportée malgré de nombreuses sollicitations auprès de la Fédération des chasseurs. Voilà un projet mené à son terme, sous-tendu par l'idée de vouloir apporte une plus value conséquente au patrimoine des chasseurs et également à celui du village.

2020 sera l'année des élections au sein de notre association. Arrivant au terme de mon deuxième mandat, je souhaite que l'aventure séduise des personnes qui pourront se présenter au conseil d'administration et assurer la continuité de mon travail, notamment dans le sens de pérenniser l'association. Former et apporter de nouvelles idées sont nécessaires à la survie d'une association, à son dynamisme.

L'ensemble des chasseurs se joignent à moi pour transmettre à tous les habitants de Pannessières une heureuse année 2020.

Monneret Gaël

DERNIER CONSEIL 2019

Le Maire a convoqué le Conseil pour la dernière réunion de l'année le 29 Décembre. Il s'agissait de valider les délibérations urgentes (vente des terrains Moullard …). L'ensemble des conseillers (étaient absents pour raisons professionnelles : Nicolas GARCIN et Pascal SIMONET) a donné quitus au Maire afin de valider ces décisions.

Depuis le début de la mandature, l'équipe a fait preuve d'assiduité et de sérieux. Elle présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des habitants et à leurs proches.

ETAT CIVIL

DECES

- OUDARD René le 18 07 2019
- MONNET Charles le 02 11 2019
- MALTRANA Pierre le 19 11 2019

NAISSANCE

- FERNANDEZ Raphael le 12 08 2019